



**OEQ**

Le bulletin  
de l'Ordre des  
ergothérapeutes du Québec

# express

Volume XII, n° 3 – Septembre 2001

## Échos de l'Ordre

# www.oeq.org

C'EST, l'Ordre lance officiellement son site Web le 27 septembre prochain, à Québec!

Ce site deviendra la vitrine de l'ergothérapie québécoise sur Internet, et même plus. Pour le public, ce sera une source intarissable d'information; pour les membres, l'outil de communication par excellence.

Une première section, ouverte au grand public, offrira une foule de renseignements utiles sur l'Ordre, ses membres et la profession, comme par exemple :

- L'Ordre, sa mission et le système professionnel québécois;
- Le rôle de l'ergothérapeute, ses domaines d'intervention et ses milieux de travail;
- Tout ce qu'il faut savoir pour devenir ergothérapeute : la formation, le permis, l'inscription au tableau;

- Le rôle joué par le syndicat, le comité de révision, le comité de discipline et le comité d'inspection professionnelle pour assurer la protection du public;
- Les noms des membres de l'OEQ ainsi que la région administrative correspondant à leur domicile professionnel.

En ce qui a trait aux publications de l'Ordre, le visiteur pourra consulter la compilation des textes parus dans la *Revue Québécoise d'Ergothérapie* et commander l'article de son choix. Plusieurs prises de position, mémoires et avis de l'OEQ seront disponibles par téléchargement de même que le rapport annuel de l'Ordre.

Le site comportera aussi une section à accès sécurisé réservée aux ergothérapeutes. On y retrouvera un répertoire, comprenant les noms et les adresses des mem-

bres, qui sera constamment maintenu à jour grâce aux multiples possibilités qu'offre l'informatique.

L'Ordre s'assurera de faire connaître son nouveau site aux organismes, associations et partenaires concernés de près ou de loin par l'ergothérapie. N'hésitez pas, de votre côté, à partager notre adresse Internet avec vos collègues, vos clients et leur famille, bref, avec tous ceux qui désirent obtenir plus d'information sur l'Ordre et la profession.

Ce que vous trouverez dès septembre à l'adresse [www.oeq.org](http://www.oeq.org) représente la phase I de développement de notre site. Au fil des mois, de nouvelles sections s'ajouteront. Ne manquez pas de visiter le site régulièrement et soyez à l'affût des nouveautés que nous vous y proposerons. Notez bien l'adresse : [www.oeq.org](http://www.oeq.org) !

## Assemblée générale annuelle : rappel

Veillez noter que la prochaine assemblée générale aura lieu à Québec.

Date : Jeudi 27 septembre 2001

Heure : 19 h

Endroit : Hôtel Germain-des-Prés  
1200, avenue Germain-des-Prés  
Sainte-Foy, Québec

L'Assemblée générale sera suivie du lancement officiel du site Web de l'Ordre. Nous comptons sur votre présence et espérons vous y voir en grand nombre !

**Christiane-L. Charbonneau**  
Directrice générale et secrétaire

## SOMMAIRE

### ÉCHOS DE L'ORDRE

www.oeq.org	1
Assemblée générale annuelle : rappel	1
Programme d'inspection professionnelle 2001-2002	1
Merci à nos bénévoles!	1
Bienvenue à la relève	2
Appel de candidatures : Prix Ginette-Théorêt	2
Planification stratégique 2001-2003 et recommandations	2
Le CIP vous informe	7

### L'ORDRE TRAVAILLE POUR VOUS

Financement des orthèses : le groupe de travail complète ses travaux	3
Visite de l'Ordre à la Régie régionale de la santé et des services sociaux Chaudière-Appalaches	3
Document présenté au Curateur public du Québec	4

### ÉCHOS DES MEMBRES

Les deux prix à des ergothérapeutes!	4
Projet CURATA : l'Ordre est représenté	5
Deux prix d'excellence à une ergothérapeute	5

### EN DIRECT DU GOUVERNEMENT

Projet de loi n° 28 : l'OEQ obtient les commissions multidisciplinaires régionales	6
Transformation des services en santé mentale : la suite	6
Nouvelle politique en déficience intellectuelle	6

### RESSOURCES EXPRESS

3,6 millions \$ pour la recherche en réadaptation	7
Capacité de conduire et adaptation de véhicules : programme cadre	7

FORMATION CONTINUE	8
--------------------	---

# Programme d'inspection professionnelle 2001-2002

LE COMITÉ d'inspection professionnelle (CIP) a, au 31 mars 2001, complété le cycle annuel du programme de surveillance générale de la profession. Vous trouverez dans le rapport annuel les résultats du programme 2000-2001.

Tel qu'exigé par le Code des professions, un programme de surveillance générale de l'exercice de la profession doit être planifié annuellement par le CIP, approuvé par le Bureau de l'Ordre et diffusé aux membres. Le programme de l'année 2001-2002 prévoit donc que 262 ergothérapeutes seront inspectés, représentant 10 % du nombre de membres de l'Ordre au 31 mars 2001. La sélection des ergothérapeutes est faite en fonction des critères suivants :

### Critères de sélection permanents

- Minimum de 1 an d'expérience professionnelle;
- Minimum de 6 mois dans le milieu ou le secteur d'activité où l'ergothérapeute exerce au moment de l'inspection;
- Inspection précédente depuis plus de 3 ans sauf s'il y a eu changement de fonction ou de secteur d'activité;
- Réinspection recommandée par le CIP.

### Critères de sélection additionnels pour cette année

- Inspections reportées de l'année 2000-2001;
- Ergothérapeutes dont le numéro de permis est « 94-... » et moins, qui n'ont jamais fait l'objet d'une inspection professionnelle et qui occupaient une fonction clinique au 31 mars 2001;
- Ergothérapeutes du même milieu que ceux sélectionnés selon le critère précédent s'ils répondent aux critères permanents et si cela permet d'inspecter tous les ergothérapeutes du milieu ou du secteur d'activité.

### Le processus d'inspection

Le processus d'inspection professionnelle peut comporter jusqu'à trois étapes, soit :

- L'inspection sans visite : analyse du dossier professionnel soumis par l'ergothérapeute;
- La visite dans le milieu de pratique : lorsque le comité le juge nécessaire après l'analyse du dossier professionnel;
- L'enquête particulière : lorsque l'analyse du dossier professionnel ou la visite dans le milieu laisse entrevoir une problématique particulière mettant en doute la compétence professionnelle de l'ergothérapeute.

Trois inspecteurs procéderont à l'exécution de ce programme, soutenus par les membres du CIP. À la suite de l'analyse du dossier professionnel, les recommandations pertinentes seront transmises aux ergothérapeutes inspectés afin de favoriser l'ajustement de leur pratique professionnelle.

Rappelons que le comité d'inspection professionnelle est composé de sept ergothérapeutes cliniciens œuvrant dans différents secteurs d'activité et qui sont reconnus par leurs pairs pour leur expertise et la qualité de leur pratique professionnelle. ■

## Merci à nos bénévoles!

En 2000-2001, les ergothérapeutes œuvrant au sein des différents comités et groupes de travail de l'OEQ ont offert pas moins de 2221 heures de travail bénévole. Nous les remercions chaleureusement pour leur implication! ■

## APPEL DE CANDIDATURES

**Prix Ginette-Théorêt****Définition du prix**

Mention décernée tous les deux ans à un ergothérapeute du milieu clinique qui, par ses qualités et son implication, s'est particulièrement distingué parmi ses pairs au cours des deux dernières années.

**Période de soumission**

Du 15 septembre au 15 octobre 2001. L'oblitération de la poste détermine la validité de la date de retour des formulaires de mise en candidature.

**Procédure de mise en candidature**

Les ergothérapeutes sont invités à suggérer un candidat au Prix Ginette-Théorêt. Pour soumettre la candidature d'un ergothérapeute, vous devez compléter le coupon de réponse prévu à cet effet. Celui-ci est disponible à l'OEQ. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Louise Guimond au (514) 844-5778 ou au 1 800 265-5778, poste 238.

**Critères d'évaluation**

- Faire preuve d'une implication importante dans son secteur d'activité en milieu clinique;
- Participer au rayonnement de la profession dans son milieu de travail;
- Faire preuve de dynamisme, de leadership;

- Faire preuve de créativité;
- Posséder un souci d'entraide et de partage;
- Faire preuve de disponibilité, d'accessibilité;
- Posséder des qualités humaines appréciables.

**Nature du prix**

Une bourse de 750 \$.

**Remise du prix**

- La présidente de l'OEQ remettra au récipiendaire un certificat honorifique accompagné du prix;
- Mention de la remise du prix avec photo du récipiendaire dans le bulletin *Ergothérapie express* de l'Ordre.

**Conditions particulières**

- Sont exclus les membres du Bureau et du jury de sélection;
- Le Prix Ginette-Théorêt ne peut être attribué qu'une seule fois à une même personne;
- Le jury peut décider de recommander qu'aucun prix ne soit attribué dans le cas où les candidats présentés ne répondent pas de façon satisfaisante aux critères d'évaluation. ■

**Planification stratégique 2001-2003 et recommandations**

LORS de sa réunion du 15 juin 2001, le Bureau de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec a adopté les recommandations du comité *ad hoc* — planification stratégique 2001-2003. Le comité a notamment recommandé la tenue d'états généraux sur l'ergothérapie à l'automne 2003, où seront étudiées les orientations de la profession à moyen et à long terme.

Ces nouvelles orientations stratégiques et les décisions qui en découlent susciteront un repositionnement des activités de communication de l'Ordre.

Il a donc été décidé :

- de suspendre temporairement les activités du comité des communications;
- d'abolir le sous-comité de la Semaine de l'ergothérapie.

Par ailleurs, le nouveau site Web de l'OEQ permettra de rendre publique en tout temps l'information sur la profession et les services offerts à la population. C'est ainsi que, via son site Web, l'OEQ informera le grand public, tout en rencontrant

les objectifs initiaux du sous-comité de la Semaine de l'ergothérapie.

L'OEQ tient à en remercier les membres du sous-comité de la Semaine de l'ergothérapie qui ont contribué, par leur engagement, à la promotion de la profession. Il s'agit de :

- Ann-Marie Léporé, présidente;
- Solange Allard;
- Patrick Brassard;
- Daniel Dubé.

D'autre part, la Semaine nationale de l'ergothérapie aura lieu du 21 au 27 octobre 2001. Comme l'an dernier, l'Ordre vous encourage à organiser des activités de promotion de la profession dans votre milieu de travail. Vous pouvez le faire en profitant du matériel promotionnel que l'Association canadienne des ergothérapeutes (ACE) met à votre disposition à peu de frais. Vous pouvez joindre l'ACE à ce sujet au 1 800 434-2268, ou à l'adresse [publications@caot.ca](mailto:publications@caot.ca). Consultez aussi le feuillet joint à ce bulletin ainsi que le site Web de l'ACE : [www.caot.ca](http://www.caot.ca). ■

**Bienvenue à la relève**

Bacon, Sophia ..... 01-035	Guénette, Chantal ..... 01-055	Potvin, Suzie ..... 01-089
Beauparlant, Sophie ... 01-060	Hébert, Julie ..... 01-043	Quimper, Mélanie ..... 01-101
Bernier, Mylène ..... 01-054	Joubarne, Chantal ..... 01-095	Riopel, Marie Eve ..... 01-015
Berry, Kendra ..... 01-030	Lacerte, Julie ..... 01-042	Ramcharitar, Wayne Timothy .... 96-118
Blanchet, Christine .... 01-061	Lavergne-Brossard, Marie-Hélène ..... 01-074	Ricard, Jacinthe ..... 01-001
Boily, Geneviève ..... 01-019	Leblanc, Stéphanie .... 01-053	Rivest, Julie ..... 01-086
Boutin, Anni ..... 01-052	Léonard, Mélisa ..... 01-081	Robertson, Elizabeth .. 01-026
Brault, Anne-Marie ... 01-041	Mailhot, Sonia ..... 01-076	Rouleau, Geneviève ... 01-085
Brunelle, Anne ..... 01-044	Mainville, Carolyne ... 01-065	Roussel, Valérie ..... 01-084
Castonguay, Anne ..... 01-011	Marete, Chantal ..... 01-058	Sauriol, Karine ..... 01-072
Chao, Esther ..... 01-075	Martin, Agnès ..... 01-073	Sauvé, Marjolaine ..... 01-091
Charron, Véronique ... 01-062	Martineau, Josiane ... 01-064	Sirois, Michelle ..... 01-003
Cormier, Isabelle ..... 96-013	Mc Faul, Jennifer ..... 01-051	St-Pierre, Marilyne ... 01-092
Couillard, Philippe ... 01-037	Millette, Catherine .... 01-078	Talbot, Marie-Lyne ... 01-047
Cournoyer, Julie ..... 01-007	Mongrain, Caroline ... 01-049	Thibault, Anne-Marie .. 01-063
Daigle, Martine ..... 01-056	Ouimet, Véronique ... 01-050	Tremblay, Nadine ..... 01-006
Demers, Isabelle ..... 01-096	Parsy, Séverine ..... 01-018	Vaillancourt, Julie ..... 01-036
Farmer, Mélanie ..... 01-046	Pelletier, Sébastien ... 01-027	Villeneuve, Frédéric ... 96-217
Forget, Marie-France .. 01-071	Pierre, Julie ..... 01-082	Wong, Shirline ..... 98-039
Foucreault, Geneviève .. 01-066	Poitras, Mylène ..... 01-077	
Fournier, Karine ..... 01-034	Pomerleau, Claudine ... 01-099	
Grenier, Mélissa ..... 01-033		



Un coup de main au quotidien

(514) 521-4469  
1 800 263-4469  
[www.cpsq.qc.ca](http://www.cpsq.qc.ca)



■ **L'Ordre travaille pour vous** ■

# Financement des orthèses : le groupe de travail complète ses travaux

LE GROUPE de travail sur les orthèses utilisées en ergothérapie a complété ses travaux en mars dernier.

Composé de membres de l'Ordre et d'un représentant du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le groupe de travail s'est réuni régulièrement depuis le mois d'août 1999.

Au cours de ces rencontres, il a notamment :

- Identifié les problématiques liées aux orthèses et leurs impacts sur la clientèle;
- Recensé les diverses sources de financement des orthèses et étudié les critères et les processus d'attribution de ces organismes;
- Répertoire les types d'orthèses offertes par les ergothérapeutes et comparé celles-ci avec le répertoire des aides financées par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ);
- Consulté des représentants de la table des Services d'aides techniques des centres de réadaptation quant à certaines recommandations qu'il entendait faire.

Dans le cadre de leur pratique, les ergothérapeutes constatent que les difficultés d'accès à l'orthèse causent des préjudices à certaines catégories d'usagers. Le document produit par le groupe de travail aborde 10 problématiques pour lesquelles il expose certaines pistes de solution et propose un plan d'action. Voici quelques-unes de ces problématiques.

- 1- **Problématique** : L'exigence d'une ordonnance médicale par un médecin spécialiste.  
**Pistes de solution** : Reconnaissance de l'expertise des ergothérapeutes pour attester du besoin de l'orthèse; élargissement de l'ordonnance à des médecins omnipraticiens.  
**Plan d'action** : Représentation de l'Ordre auprès du MSSS; représentation de l'Ordre dans le cadre de l'exercice de modernisation du système professionnel.
- 2- **Problématique** : L'exigence de la RAMQ sur la durée du port de l'orthèse.

**Pistes de solution** : Assouplissement de la réglementation pour permettre la couverture des orthèses de traitement dont le port est d'une durée inférieure à un mois.

**Plan d'action** : Représentation de l'Ordre auprès du MSSS.

- 3- **Problématique** : La pénurie d'ergothérapeutes dans les Services d'aides techniques (SAT).

**Pistes de solution** : Reconnaissance de façon concrète, par les SAT, du rôle des ergothérapeutes dans l'évaluation, la conception, la réalisation et le suivi des orthèses, et développement à cette fin par les SAT de stratégies de recrutement.

**Plan d'action** : Participation active de l'Ordre au groupe de travail mis sur pied par le MSSS sur la planification de la main-d'œuvre dans le secteur de la réadaptation physique; rencontre avec l'Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec pour les sensibiliser à cette réalité.

- 4- **Problématique** : L'accès géographique aux Services d'aides techniques.

**Pistes de solution** : Mise en place de cliniques itinérantes.

**Plan d'action** : Représentation de l'Ordre auprès du MSSS et des associations d'établissements.

- 5- **Problématique** : La difficulté d'accès à l'orthèse pour les personnes hébergées.

**Pistes de solution** : Révision par le MSSS de la circulaire sur les besoins spéciaux

pour obliger les établissements qui assurent l'hébergement de ces personnes à assumer toutes les orthèses non payées par la RAMQ.

**Plan d'action** : Offre de la collaboration de l'Ordre au MSSS dans la recherche de solutions permettant de réduire le préjudice à l'usager.

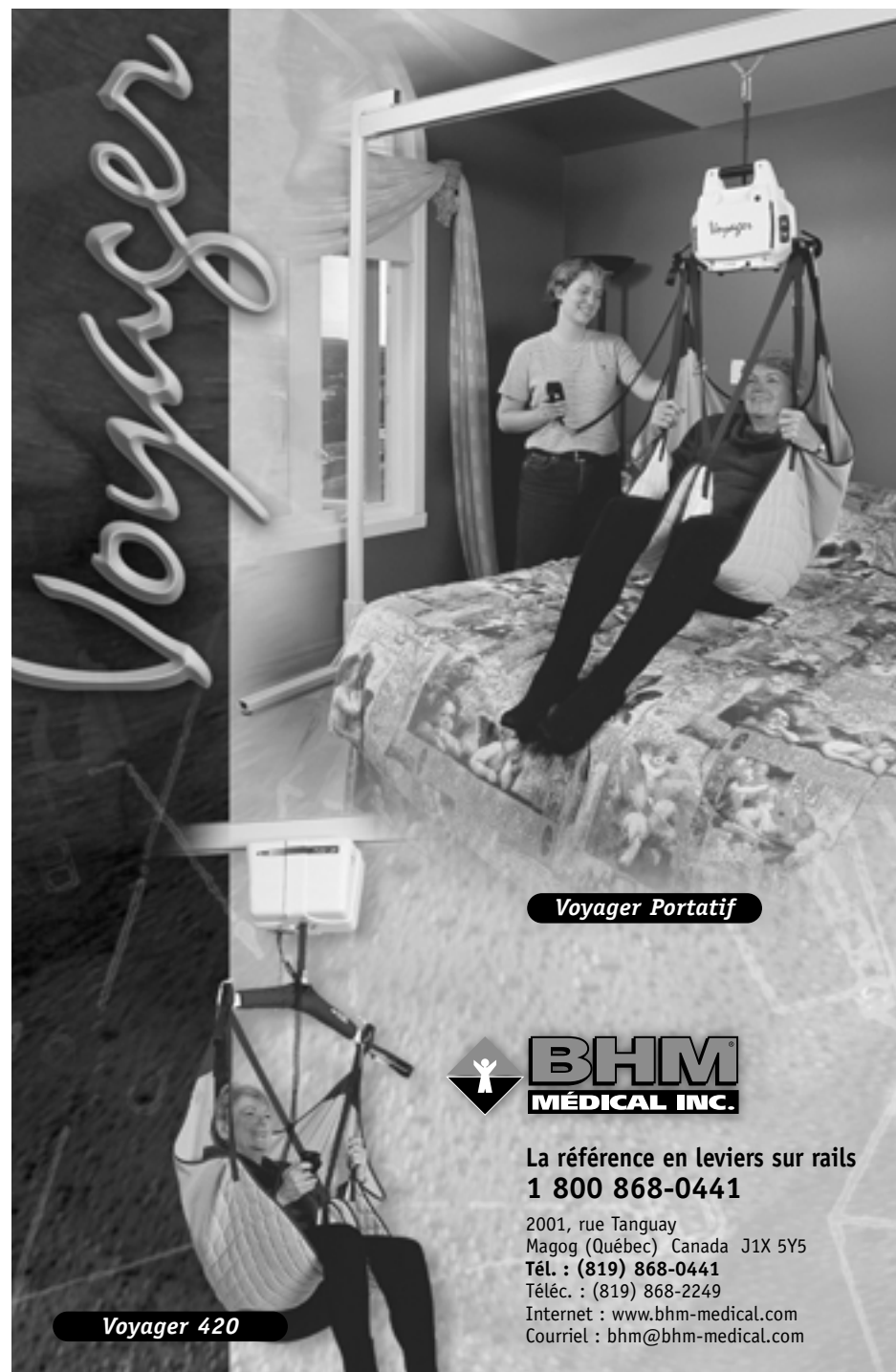
## Conclusion

Les orthèses conçues et fabriquées par les ergothérapeutes représentent une modalité thérapeutique déterminante dans le cours de la réadaptation pour certaines catégories d'usagers. Les difficultés rencontrées actuellement, au plan du financement des orthèses, privent une partie de la population d'un accès équitable à cette modalité de traitement en ergothérapie.

Cette restriction dans l'accès à l'orthèse peut se traduire en préjudices importants tant pour l'usager que pour le système de santé.

La mission de l'Ordre étant d'assurer la protection du public, il nous apparaît essentiel que les agents payeurs publics de l'orthèse se coordonnent pour que l'usager puisse être au centre de ce service si important dans le processus d'intervention et de réadaptation.

Si vous désirez obtenir une copie complète du document, communiquez avec France Guimond à l'Ordre des ergothérapeutes du Québec : (514) 844-5778 ou 1 800 265-5778, poste 221. ■



**Voyager Portatif**

**BHM**  
MÉDICAL INC.

La référence en leviers sur rails  
1 800 868-0441

2001, rue Tanguay  
Magog (Québec) Canada J1X 5Y5  
Tél. : (819) 868-0441  
Télec. : (819) 868-2249  
Internet : www.bhm-medical.com  
Courriel : bhm@bhm-medical.com

**Voyager 420**

## Visite de l'Ordre à la Régie régionale de la santé et des services sociaux Chaudière-Appalaches

LE 25 AVRIL dernier, Françoise Rollin, présidente de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, Marie-Josée Beaulieu, erg., Guylaine Mercier, erg., et José Lortie, erg., ont rencontré Céline Gagnon, Denise Gagné et Yves Dufresne, de la Régie. Ces personnes sont respectivement impliquées dans l'organisation des services en déficience physique, en santé physique et en maintien à domicile pour les personnes âgées de la région 12.

Différents thèmes concernant les services à la clientèle et le développement de la profession ont été abordés. Les principaux points traités touchaient les programmes du nouveau centre de réadaptation en déficience physique de la région Chaudière-Appalaches; le développement des services d'ergothérapie dans les CLSC, particulièrement dans des secteurs autres que le main-

tien à domicile; et diverses questions d'ordre administratif. La rencontre a été un moment privilégié pour obtenir de l'information stratégique à l'égard du financement régional, des délais d'attente pour accéder aux services, des outils d'évaluation utilisés sur une base régionale, de la planification de la main-d'œuvre et des budgets de perfectionnement.

Ce fut une rencontre profitable où les échanges ont permis une bonne compréhension des développements qui ont eu cours dans l'organisation des services pour la population de cette région et qui ont résulté dans un positionnement avantageux de l'expertise de l'ergothérapeute dans de très nombreux dossiers. ■

**José Lortie**  
administrateur, Région de Québec

■ **L'Ordre travaille pour vous** ■

# Document présenté au Curateur public du Québec

## LE RÔLE DE L'ERGOTHÉRAPEUTE DANS L'ÉVALUATION PSYCHOSOCIALE DANS LE CADRE D'UN RÉGIME DE PROTECTION

DEPUIS la mise en place de la Loi sur le curateur public (L.R.Q., chapitre C-81), de nouvelles règles existent pour la demande d'ouverture d'un régime de protection. Dans le but de clarifier la contribution de l'ergothérapeute dans le processus de l'évaluation psychosociale requise pour l'ouverture d'un régime de protection, sept ergothérapeutes ont produit un document sur le sujet. L'Ordre s'est joint à leurs travaux en cours de route.

Ce document, présenté au Curateur public, répond à plusieurs questions sur l'expertise particulière de l'ergothérapeute et permet ainsi de mieux apprécier la contribution spécifique de ce dernier à la

démarche de l'ouverture d'un tel régime. L'Ordre croit que l'ergothérapeute peut être impliqué dans le processus de demande d'un régime de protection de deux façons :

- En fournissant à l'intervenant responsable de l'évaluation psychosociale — souvent le travailleur social — une évaluation fonctionnelle qui pourra être jointe au rapport d'évaluation psychosociale ;
- En produisant seul l'évaluation psychosociale.

Le document envoyé au Curateur public présente aussi deux histoires de cas qui

viennent illustrer le tout de manière plus concrète.

La réponse du Curateur public réjouit l'OEQ. En effet, dans sa lettre à la présidente de l'Ordre Françoise Rollin, la curatrice publique M<sup>me</sup> Nicole Malo se porte garante du fait que le rôle de l'ergothérapeute dans ce processus d'évaluation est davantage reconnu de tous les intervenants. Selon M<sup>me</sup> Malo, « il n'y a plus aucune réserve aujourd'hui par rapport à la compétence des ergothérapeutes pour participer au processus d'évaluation requis pour l'ouverture d'un régime de protection. [...] il n'y a aucune raison pour qu'il subsiste quelque

réticence par rapport à l'expertise de vos membres. »

Le document « L'évaluation psychosociale dans le cadre d'un régime de protection — Rôle de l'ergothérapeute » est disponible à l'OEQ. Vous pouvez en faire la demande à France Guimond, (514) 844-5778 ou 1 800 265-5778, poste 221.

L'Ordre tient à remercier les ergothérapeutes qui ont initié la production de ce document : Luce Amyot, erg., Michèle Archambault, erg., Marie Chevalier, M. Sc., erg., Isabelle Gélinas, Ph. D., erg., Sylvie Lapointe, erg., Mireille Paiement, erg., et Line Perreault, erg. ■

■ **Échos des membres** ■

## Les deux prix à des ergothérapeutes !

LE 26 AVRIL dernier avait lieu le 8<sup>e</sup> Colloque sur la recherche en réadaptation de l'École de physiothérapie et d'ergothérapie de l'Université McGill. Plusieurs étudiants aux études supérieures de disciplines variées y ont présenté des recherches en réadaptation tout au long de la journée.

Les objectifs du Colloque étaient les suivants :

- Promouvoir l'excellence dans le domaine de la recherche sur la réadaptation ;

- Souligner l'étendue et la portée des recherches entreprises par les étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle des programmes de réadaptation des universités canadiennes ;
- Offrir aux étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle la possibilité de présenter leurs travaux de recherche ;
- Promouvoir les programmes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle en réadaptation ;
- Faire connaître aux étudiants, cliniciens et enseignants les dernières découvertes dans le domaine de la réadaptation.

À la fin du Colloque, l'Université présentait le Prix Colloque-CRIR-OEQ-OPPQ aux deux personnes ayant fait les meilleures présentations. Ce sont des ergothérapeutes qui ont remporté les deux prix !

Il s'agit de Catherine Limperopoulos, étudiante aux études supérieures à l'Université McGill, dont la présentation était intitulée « Functional limitations in young children with congenital heart defects following open heart surgery ». L'autre

gagnante est Annick Bourget, étudiante aux études supérieures à l'Université Laval, qui présentait « Données préliminaires de la fidélité sur la cote globale de l'ÉDIPE ».

L'Ordre tient à transmettre ses félicitations à ces deux ergothérapeutes en leur souhaitant une carrière professionnelle fructueuse ! ■

## Lorsqu'il s'agit de la sécurité de vos clients ...

... l'avantage de connaître des partenaires d'expérience, fait toute la différence!

Van-Action et Ascenseurs Lumar/Concord Québec inc. vous offrent la possibilité d'adapter les véhicules ou résidences de vos clients, grâce à un éventail de produits de qualités, conçu tout spécialement pour eux.

Une équipe de conseillers expérimentés sont prêts à vous seconder dans vos évaluations. En plus des salles de consultation, une salle de montre est à votre entière disposition.



Van-Action - Le plus important centre d'adaptation de véhicules au Québec, reconnu par Transport Canada (J74).

Lumar/Concord - Distributeur exclusif des produits Concord pour la province de Québec, avec une gamme complète de plates-formes élévatrices pour utilisation résidentielle ou commerciale.

**VAN-ACTION**

4870, Courval, Ville St-Laurent  
(Québec) Canada H4T 1L1  
Tél.: (514) 342-5000 / Sans frais: 1 800 668-8705

Distributeur **RICON**



3401, rang Ste-Anne,  
St-Norbert (Québec)  
Canada J0K 3C0  
Tél: (450) 889-2505  
1 877 611-2505

Concord Québec Inc.

R.B.Q. #8004-2609-67  
Catégorie systèmes transporteurs #4270



■ **Échos des membres** ■

# Projet CURATA : l'Ordre est représenté

**N**ATHALIE BRÛLÉ, ergothérapeute à l'Hôpital de réadaptation Lindsay, représente l'Ordre au comité aviseur du projet de Concertation pour une utilisation raisonnée des anti-inflammatoires dans le traitement de l'arthrose (CURATA).

L'objectif de ce projet est de favoriser une utilisation raisonnée des anti-inflammatoires non-stéroïdiens (AINS) dans le traitement de l'ostéoarthrite par la systématisation de l'approche du professionnel de la santé dans l'évaluation, le traitement et le suivi du patient souffrant de douleurs associées à l'ostéoarthrite.

Ainsi, dans le cadre du projet CURATA le comité aviseur aura pour mandat de :

- Proposer des moyens visant à susciter et à maintenir les changements de comportement souhaités, relativement à la consommation d'anti-inflammatoires, par une série de mesures éducatives, via des approches existantes ou tout à fait novatrices ;
- Faciliter la diffusion des différentes composantes du projet ;
- Soutenir l'évaluation du projet, des méthodes et des outils éducatifs mis en place.

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec a été sélectionné pour participer à ce projet afin d'apporter une expertise sur :

- L'évaluation et l'adaptation du domicile (prévention des chutes et maintien à domicile) ;
- Les recommandations d'équipement adapté ;
- L'enseignement des principes de protection articulaire et conseils d'économie d'énergie.

La coordination de ce projet est assurée par Martin Labelle, médecin au Service de formation professionnelle continue de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Il s'est adjoint la collaboration de plusieurs professionnels de différentes organisations telles le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, le Collège des médecins du Québec, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, l'Association des rhumatologues du Québec, la Société d'arthrite du Québec, l'Ordre des pharmaciens du Québec, l'Ordre professionnel des physiothérapeutes du Québec et l'Ordre des ergothérapeutes du Québec. ■

## Santé mentale : une invitation

**L**E REGROUPEMENT des ergothérapeutes en santé mentale de la grande région métropolitaine vous invite à rejoindre ses rangs. La thématique principale pour l'année 2001-2002 porte sur les outils d'évaluation du modèle Kielhofner. Un colloque sur ce sujet est également projeté. Les rencontres sont prévues chaque deux mois, la prochaine étant le jeudi 6 septembre à l'Hôpital Louis-H. Lafontaine, Pavillon Lahaise, Salle Georges-Kekhwa. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Nicole Julien, erg., au (514) 937-6011, poste 4776. **Votre implication est importante !** ■

## Deux prix d'excellence à une ergothérapeute

**À** L'OCCASION de la Collation des grades de premier cycle de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal en juin dernier, cette dernière a attribué les deux prix suivants à M<sup>me</sup> Sylvie Scurti, ergothérapeute :

- Prix facultaire d'excellence en enseignement (sciences de la santé) ;
- Prix Mentor d'excellence en enseignement (Programme d'ergothérapie).

L'Ordre tient à féliciter M<sup>me</sup> Scurti et à l'encourager dans la poursuite de sa brillante carrière. ■

[www.oeq.org](http://www.oeq.org)



Lire *Ergothérapie express*,  
un choix gagnant.

Le recycler aussi.

### RAPPEL

## Assemblée spéciale de l'AQEP

Veuillez noter qu'une Assemblée spéciale de l'Association québécoise des ergothérapeutes en pratique privée aura lieu bientôt.

Date : Vendredi 28 septembre 2001

Heure : 19 h 30

Endroit : Hôtel Crowne Plaza  
505, rue Sherbrooke Est  
(coin Berri)  
Montréal, Québec

R. S. V. P. par télécopieur au (450) 582-5657

# LIBRE

# ET BIEN ASSURÉ



**Une assurance automobile avec  
La Sécurité, assurances générales,  
vous propose de profiter des avantages  
d'un régime de groupe associés  
à la liberté de choisir des protections  
qui vous conviennent le mieux.**

### Vous pouvez opter pour :

- la responsabilité civile jusqu'à 5 000 000 \$ ;
- la garantie valeur à neuf\* jusqu'à 4 ans ;
- l'option *Sans Tracas* ;
- la responsabilité civile pour les véhicules loués à court terme ;
- l'assurance pour les véhicules commerciaux.

**Bien protégé, la liberté est rassurante !**

\* Certaines conditions s'appliquent.

La Sécurité,  
l'assureur recommandé par



Montréal : (514) 281-8121 • Québec : (418) 835-6806 • Sans frais : 1 800 363-6344  
[www.lasecurite.com](http://www.lasecurite.com)

**ERGOTHÉRAPIE**  
**express**  
Le bulletin de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec

### Ordre des ergothérapeutes du Québec

2021, av. Union, bureau 920  
Montréal, Québec H3A 2S9  
Téléphone : (514) 844-5778  
ou 1 800 265-5778  
Télécopieur : (514) 844-0478  
[www.oeq.org](http://www.oeq.org)

Rédaction : Nathalie Genest,  
Guy Raymond, Françoise Rollin

Graphisme : Mardigrave inc.

Tirage : 3000 exemplaires  
ISSN 1192-0246

N° de convention 40027757  
de la Poste-publications

### REMARQUES :

- 1) Les opinions et points de vue émis n'engagent que les auteurs, et les articles non signés sont de la rédaction.
- 2) La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.
- 3) L'utilisation du masculin n'a d'autre but que d'alléger la lecture des textes.
- 4) La publication d'annonces publicitaires ne signifie pas l'approbation ou l'endossement par l'OEQ des produits et services annoncés.

PROJET DE LOI N° 28 :

# L'OEQ obtient les commissions multidisciplinaires régionales

PRÉSENTÉ le printemps dernier, le projet de loi n° 28 (Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives) a été accueilli avec beaucoup de mécontentement dans divers milieux. Les modifications proposées dans le projet de loi changent plusieurs aspects de la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux.

Plusieurs groupes ont fait valoir leur point de vue : conseils multidisciplinaires des établissements de santé, ordres professionnels, etc. Parmi ceux-ci, l'Ordre des ergothérapeutes du Québec militait pour la création — dans chaque région du Québec où le gouvernement institue une régie régionale — de commissions multidisciplinaires régionales,

regroupant tous les professionnels de la santé et des services sociaux qui ne sont ni médecin ni infirmière. Au départ, le projet de loi prévoyait la création d'une commission infirmière régionale de même que celle d'un forum de la population (ceux-ci venant s'ajouter à la commission médicale existante).

## L'OEQ milite

S'adressant au ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, M. Rémy Trudel, l'Ordre maintenait que, compte tenu de l'organisation actuelle des services, la mise sur pied de commissions multidisciplinaires régionales constituerait un lieu de concertation régionale important et favoriserait la

planification, l'organisation et l'intégration des services destinés au public, à la lumière des plans régionaux d'organisation de services. Il s'agit là d'un point majeur pour assurer à la population une organisation optimale des services.

De plus, en continuité avec sa conviction de la contribution spécifique des professionnels à la qualité des services offerts dans les établissements, l'OEQ demandait que soit assurée dans la loi la réserve de places au conseil d'administration des établissements et des régies régionales aux professionnels de la santé et des services sociaux qui exercent une profession dans des domaines autres que la médecine et les soins infirmiers.

## Le ministère s'ajuste

Par la suite, le ministère a apporté des modifications au projet de loi avant son adoption par l'Assemblée nationale. À la satisfaction de l'OEQ, le projet de loi modifié — et adopté en juin dernier — comporte maintenant l'institution de commissions multidisciplinaires régionales, assurant la présence au sein de l'instance régionale des professionnels des services sociaux, de la réadaptation et des domaines techniques. De plus, un membre de cette commission siègera au conseil d'administration de la régie régionale. ■

## Transformation des services en santé mentale : la suite

DEPUIS plusieurs années, l'Ordre travaille en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux pour la préparation et l'implantation du Plan d'action sur la transformation des services de santé mentale. Le ministère a notamment mis sur pied un groupe d'appui à la démarche, réalisé des consultations régionales et un sondage auprès d'organismes nationaux. En septembre 2000, M<sup>me</sup> Françoise Rollin, présidente de l'Ordre, prenait part au Forum national sur la santé mentale. Au cours du Forum, les partenaires présents ont partagé le bilan de l'implantation du Plan d'action pour la transformation des services en santé mentale effectué par le

groupe d'appui et ont adopté les priorités qui en découlent, de même que le plan de travail pour les concrétiser.

Pour faire suite à ces travaux et échanges, le MSSS a récemment publié deux documents. Le premier<sup>1</sup> présente la démarche d'appui à la transformation des services de santé mentale et l'état d'avancement des travaux d'implantation du Plan d'action.

Le second document<sup>2</sup> précise le plan de travail du ministère à court terme pour accentuer la transformation des services de santé mentale, à la lumière des travaux réalisés par le groupe d'appui et des échanges tenus au Forum. Il fait suite au premier document et le complète.

Il est ainsi possible de prendre connaissance de l'ensemble de la démarche, en se procurant ces documents auprès de la Direction des communications du MSSS. On peut en faire la demande par télécopieur au (418) 644-4574, par courriel à [communications@msss.gouv.qc.ca](mailto:communications@msss.gouv.qc.ca), ou par la poste à l'adresse suivante : 1075, chemin Sainte-Foy, 16<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1S 2M1. ■

1. « Transformation des services de santé mentale : État d'avancement du plan d'action de décembre 1998 ».

2. « Accentuer la transformation des services en santé mentale : Cibles prioritaires adoptées au Forum sur la santé mentale de septembre 2000 ».

## Nouvelle politique en déficience intellectuelle

COMME c'était mentionné dans *Ergothérapie express* d'octobre 1999, l'Ordre des ergothérapeutes du Québec a pris part ces dernières années aux consultations du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) concernant sa nouvelle politique en déficience intellectuelle. Les travaux sont maintenant complétés : M<sup>me</sup> Agnès Maltais, ministre déléguée à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, lançait en juin dernier la nouvelle politique du gouvernement et le plan d'action qui l'accompagne.

Tout en tenant compte d'orientations préconisées par l'OEQ, la politique — intitulée « De l'intégration sociale à la participation sociale » — précise quels services le réseau de la santé et des services sociaux doit fournir aux personnes présentant une déficience intellectuelle, à leur famille et à leurs proches. Elle se traduit dans un plan d'action concret, dont la mise en œuvre s'étendra sur quelques années et dont l'application sera confiée à un comité de suivi.

M<sup>me</sup> Maltais a invité chaque Québécoise et chaque Québécois à s'ouvrir à la réalité des personnes présentant une déficience intellectuelle. « Chacune et chacun de nous peut les aider, concrètement et quotidiennement, ne serait-ce qu'en faisant preuve d'accueil, d'acceptation de la différence et d'entraide », a-t-elle déclaré.

On peut consulter la politique et le plan d'action dans le site Web du ministère : [www.msss.gouv.qc.ca](http://www.msss.gouv.qc.ca) ■



## SERVICE AUX MEMBRES

(514) 861-2052 ou 1 800 520-2052

[www.laprofessionnelle.ca](http://www.laprofessionnelle.ca)

**La Professionnelle® offre aux membres de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec des prix avantageux sur de nombreux produits et services :**

Achat et location de véhicules • Cellulaires, SCP et téléavertisseurs

Cinéma Cineplex Odeon • Hôtels • Hypothèques • Internet • Journaux et magazines

Optique et optique laser • Sport • Voyages

**Club** Divertissement & Loisirs

**Tout un choix de spectacles !**

Billets « privilèges », tarifs réduits et billets de dernière minute



## ■ Ressources express ■

### 3,6 millions \$ pour la recherche en réadaptation

LE MINISTRE délégué à la Recherche, à la Science et à la Technologie, M. David Cliche, a annoncé récemment une contribution de 3,6 millions \$ du gouvernement du Québec au Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain (CRIR). Cette aide sera étalée sur quatre ans, à raison de 900 000 \$ par année.

Le CRIR a été mis sur pied il y a plus d'un an par le ministère de la Santé et des Services sociaux, le Conseil québécois de la recherche sociale et le Fonds de la recherche en santé du Québec. Il est formé par l'association de six établissements de réadaptation et de trois universités (Université de Montréal, UQÀM et McGill). Sa mission est de contribuer, par la recherche, à l'autonomie et à l'intégration sociale des

personnes ayant une déficience physique en utilisant différentes méthodologies dans les domaines biomédical et psychosocial, et en tenant compte de tous les aspects du processus de production du handicap.

L'objectif du CRIR étant de conjuguer les expertises de divers milieux, l'apport de recherches auxquelles les ergothérapeutes sont intimement associés sera sûrement bien accueilli. Aux chercheurs de se manifester! ■

**Secrétariat du CRIR**  
2275, rue Laurier Est, local 210  
Montréal, Québec H2H 2N8  
Tél. : (514) 527-4527, poste 521  
Télec. : (514) 527-0979

L'Association canadienne des ergothérapeutes (ACE) offre depuis peu à ses membres une nouvelle section dans son site Web : « La passerelle d'information ». Cette dernière vise à soutenir les ergothérapeutes qui désirent baser leur pratique professionnelle sur des données probantes. L'ACE offre également un service de recherche bibliographique, le OTDBASE, seul service d'indexage et d'analyse d'articles en ergothérapie sur Internet. Cette banque contient plus de 5000 résumés provenant de plus de 20 journaux nationaux ou internationaux en ergothérapie. Consultez le site [www.caot.ca](http://www.caot.ca).

Source : ACE.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril dernier, le programme Contrat d'intégration au travail (CIT) est administré par Emploi-Québec. Cette responsabilité était auparavant du ressort de l'Office des personnes handicapées du Québec. L'analyse des demandes de subvention, la signature des contrats et les paiements sont visés par ce transfert. Par contre, les services spécialisés en main-d'œuvre pour personnes handicapées (SEMO) continueront d'offrir leurs services auprès des personnes handicapées comme auparavant.

Source : *L'intégration*, vol. 10, n° 3, Office des personnes handicapées du Québec.

La CSST met en œuvre une série d'activités de prévention, dont le Salon santé et sécurité du travail, qui se déroulera les 11 et 12 octobre prochain au Stade olympique de Montréal. Destiné aux spécialistes en santé et en sécurité comme au grand public, le Salon réunira plus de 200 exposants. De courtes présentations et démonstrations sur des thèmes d'actualité seront présentées. Pour plus d'information, visitez le site [www.csst.qc.ca](http://www.csst.qc.ca).

Source : CSST, juillet 2001.

Les Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine ont produit de nombreuses publications d'intérêt pour les intervenants ou les parents, certaines avec la collaboration d'ergothérapeutes. Pour les connaître, consultez le site [www.hsj.qc.ca](http://www.hsj.qc.ca).

Le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) offre dans son site Web de nombreux renseignements, notamment sur ses orientations, ses publications et ses programmes. Pour plus d'information, référez-vous au site [www.frsq.gouv.qc.ca](http://www.frsq.gouv.qc.ca).

De nombreuses revues scientifiques d'intérêt pour les ergothérapeutes sont publiées par Aspen Publishers inc. Pour les connaître, visitez le site Web [www.aspenpublishers.com](http://www.aspenpublishers.com).

Le Réseau canadien de la santé offre des renseignements sur divers sujets de santé ainsi que des ressources variées et nombreuses en relation avec chacun de ces sujets. Consultez le site Web [www.reseau-canadien-sante.ca](http://www.reseau-canadien-sante.ca).

L'American Occupational Therapy Association (AOTA) offre de nombreux cours autogérés de formation professionnelle continue. Tout nouveau, le cours « The Hand : An Interactive Study for the Therapists », est accompagné d'un CD-ROM. De nombreux autres cours sont offerts, notamment sur la basse vision, les neurosciences et l'occupation, le travail. Pour plus d'information, accédez au site [www.aota.org](http://www.aota.org).

## Le CIP vous informe...

### Fiche n° 4

Le comité d'inspection professionnelle vous invite à prendre connaissance de cette capsule d'information car elle est en lien avec la pratique professionnelle des ergothérapeutes. Les lignes directrices suivantes remplacent les indications sur la note de congé de la page VI-19 et sur la note de fermeture du volet d'ergothérapie de la page VI-22 du *Guide général sur la tenue de dossiers en ergothérapie*. Conservez-les dans votre *guide général* afin d'être en mesure de les consulter au besoin.

#### La note de congé ou de fin d'intervention

La note de congé sert à effectuer un bilan de l'état fonctionnel de la personne, de l'atteinte des objectifs et des moyens mis en œuvre pour les atteindre ainsi que des problèmes résiduels. Elle se termine par les conclusions ou les recommandations finales de l'ergothérapeute.

L'ergothérapeute rédige une **note de congé** lorsqu'il met fin à ses interventions de façon définitive ou lors du décès du client.

Une **note de fin d'intervention** est rédigée lorsque l'ergothérapeute met fin à ses

interventions de façon temporaire en raison d'un suivi ultérieur ou d'une réévaluation possible ou probable du dossier.

L'ergothérapeute qui met fin à un épisode de services en ergothérapie, alors qu'il continue à agir à titre d'intervenant-pivot / gestionnaire de cas dans un dossier, doit tout de même consigner au dossier une note de congé ou de fin d'intervention des services en ergothérapie.

La note de congé ou de fin d'intervention en ergothérapie doit indiquer :

- La date de congé ou de fin d'intervention en ergothérapie;
- Les motifs de la cessation;
- La période au cours de laquelle les services ont été rendus;
- Le motif de référence;
- Une synthèse des interventions;
- Les objectifs atteints et les moyens mis en œuvre pour les atteindre;
- L'état fonctionnel du client au moment du congé ou de la fin d'intervention;
- Les conclusions ou les recommandations finales transmises au client ou à son représentant;
- La signature de l'ergothérapeute. ■

## Capacité de conduire et adaptation de véhicules : programme cadre

DEPUIS plusieurs années, les demandes d'évaluation des capacités de conduite automobile et d'adaptation de véhicules sont de plus en plus nombreuses. L'Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec (AERDPQ) a mis sur pied en décembre 1999 un comité dont les travaux viennent d'être publiés. Le document intitulé « Programme cadre d'évaluation et de développement des capacités à conduire et adaptations de véhicule routier » sert de guide pour orienter le développement actuel et futur des services. On y présente

entre autres : un cadre conceptuel définissant l'offre de services; la clientèle desservie dans les établissements de réadaptation; des éléments de programmation; les compétences et aptitudes professionnelles requises pour intervenir dans ce secteur et la rentabilité de l'investissement engendré par ces services en regard de la participation sociale des personnes vivant des situations de handicap.

Ce document peut être obtenu (au coût de 5 \$) en faisant la demande auprès de Carmel Fournier, (514) 282-4205. ■

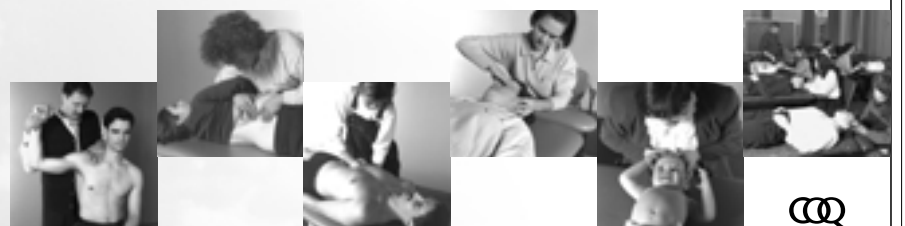


## Centre ostéopathique du Québec

*Le Centre ostéopathique du Québec est le collège par excellence offrant une formation complète en ostéopathie, reconnue par le Registre des ostéopathes du Québec. Le programme d'enseignement du C.O.Q., sans cesse amélioré et mis à jour, vise à la formation de cliniciens prudents, compétents, efficaces et maîtres de leur savoir.*

### Formation d'excellence en ostéopathie

Le programme entier comprend 1 200 heures. Chaque année d'étude comporte six séminaires de quatre jours chacun, ainsi qu'une journée clinique. Afin d'assurer l'homogénéité des groupes, le C.O.Q. exige comme préalable à l'inscription l'obtention d'un baccalauréat en Sciences de la santé, en accord avec les critères du R.O.Q. Si vous désirez de plus amples informations, téléphonez au (514) 384-1271. Visitez également notre site internet au [www.coq.org](http://www.coq.org).



#### Prenez note

Le Centre ostéopathique du Québec tiendra des soirées d'information, de 19 h à 22 h, aux dates suivantes :

**À Montréal**  
Le jeudi 31 mai 2001  
et le lundi 27 août 2001  
dans la salle 105  
du Centre St-Pierre,  
1212, rue Panet.

**À Québec**  
Rencontre sur demande

## ■ Formation continue ■

### Ordre des ergothérapeutes du Québec

L'Ordre est à constituer une liste d'ergothérapeutes intéressés à suivre les activités de formation ci-dessous. L'Ordre peut également organiser un cours pour un groupe de personnes que vous aurez formé. Faites-nous parvenir vos coordonnées ou communiquez avec Lise Poirier au (514) 844-5778, 1 800 265-5778 p. 231, téléc. : (514) 844-0478 ou courriel : poirierl@oeq.org.

- La tenue de dossiers en ergothérapie : habiletés de rédaction
- Rareté des ressources : enjeux éthiques et prise de décision
- Pratique professionnelle : environnement légal et déontologique

#### APPEL DE CONFÉRENCE

<b>THÈME</b>	<b>5<sup>e</sup> CONGRÈS INTERDISCIPLINAIRE EN ORTHOPÉDIE PÉDIATRIQUE</b>
Organismes	Hôpital Shriners en collaboration avec l'Hôpital de Montréal pour enfants et l'Hôpital Sainte-Justine
Date et lieu	10 au 12 avril 2002, Montréal
Date de tombée	2 novembre 2001
Renseignements	Kathleen Montpetit, tél. : (514) 282-7189, 1 800 361-7526, téléc. : (514) 842-7553 ou courriel : idorais@shrinenet.org
<b>N. B.</b>	<b>Les présentations peuvent être en français ou en anglais. La traduction simultanée sera offerte</b>

#### COURS OFFERT PAR L'ORDRE DES ERGOTHÉRAPEUTES DU QUÉBEC

<b>THÈME</b>	<b>LA TENUE DE DOSSIERS EN ERGOTHÉRAPIE : HABILITÉS DE RÉDACTION</b>
Formatrice	Martine Brousseau, erg.
Dates et lieu	15 octobre et 26 novembre 2001, Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec, 2021, avenue Union, bureau 1108, Montréal
Coût	166,79 \$ taxes incluses (incluant les documents du participant)
Renseignements	Lise Poirier, tél. : (514) 844-5778, 1 800 265-5778 p. 231, téléc. : (514) 844-0478 ou courriel : poirierl@oeq.org <b>(Voir le formulaire d'inscription joint à ce bulletin)</b>

<b>AUTOMNE 2001 : SERVICE DE FORMATION RÉSEAU DE L'IRDPO</b>	
Organisme	Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDPO)
Lieu	525, boul. Hamel, Québec
Renseignements	Secrétariat de la formation réseau, tél. : (418) 529-9141 p. 6481 ou courriel : tfrigon@irdpq.qc.ca

<b>THÈME</b>	<b>LA COLLABORATION PARENTS – INTERVENANTS : UNE RELATION SI IMPORTANTE MAIS DÉLICATE</b>
Date et coût	28 septembre 2001, 120 \$ (incluant les taxes, les pauses santé et la documentation)

<b>THÈME</b>	<b>MIEUX COMPRENDRE L'IMPLANT COCHLÉAIRE CHEZ L'ENFANT</b>
Date et coût	12 octobre 2001, 75 \$ (incluant les taxes, les pauses santé et la documentation)

<b>THÈME</b>	<b>L'ÉVALUATION DES CAPACITÉS REQUISES POUR LA CONDUITE AUTOMOBILE</b>
Date et coût	26 octobre 2001, 120 \$ (incluant les taxes, les pauses santé et la documentation)

<b>THÈME</b>	<b>L'ESTIME DE SOI... POUR PRENDRE EN MAIN SA DESTINÉE</b>
Organismes	Association des intervenantes et intervenants pour le développement de l'estime de soi (AIDES) avec le concours des éditions de l'Hôpital Sainte-Justine
Dates et lieu	4 et 5 octobre 2001, Hôtel Gouverneur Île-Charron, Longueuil
Coût	220 \$ (incluant les repas du midi)
Renseignements	Tél. : (450) 466-5838, 1 888 910-1111, téléc. : (450) 466-4196 ou site Internet : www.estimesoioi.org

<b>THÈME</b>	<b>LE NANISME, UN HANDICAP À PRENDRE AU SÉRIEUX</b>
Organisme	Association québécoise des personnes de petite taille (AQPPT)
Dates et lieu	5 et 6 octobre 2001, Centre Saint-Pierre à Montréal
Renseignements	Tél. : (514) 521-9671 ou courriel : aqppt@total.net

<b>THÈME</b>	<b>INTERNATIONAL SYMPOSIUM : MENTAL AND BEHAVIORAL DYSFUNCTION IN MOVEMENT DISORDERS</b>
Dates et lieu	10 au 13 octobre 2001, Hilton Bonaventure de Montréal
Coût	515 \$ avant le 29 septembre 2001
Renseignements	Courriel : dsorders@coplanor.qc.ca ou site Internet : www.movdis2001.org

<b>THÈME</b>	<b>ATELIER DE FORMATION SUR LE PROFIL DES AVQ</b>
Dates et lieu	11, 12, 13 oct. et 7 déc. 2001, Hôpital Charles Lemoyne, Greenfield Park
Formatrices	Élisabeth Dutil et Caroline Botari
Coûts	500 \$ plus taxes pour le cours et 100 \$ plus taxes pour l'instrument
Renseignements	Marie-Renée Veer, tél. : (450) 466-5000 p. 2127

<b>THÈME</b>	<b>L'APPROCHE D'INTÉGRATION SENSORIELLE UTILISÉE EN RÉADAPTATION</b>
Organisme	Clinique pédiatrique de dysphagie et d'ergothérapie
Formatrice	Marie-Josée Tessier
Dates :	La théorie : 12 et 13 octobre 2001 Administration des tests : 9 et 10 novembre 2001 Le traitement : 7 et 8 décembre 2001 Date limite d'inscription : 28 septembre 2001
Coût	600 \$ (incluant 430 pages de notes de cours)
Lieu	7400, boul. Saint-Laurent, Montréal
Renseignements	Marie-Josée Tessier, tél. : (514) 722-2384 ou courriel : mjterg@cam.org

<b>THÈME</b>	<b>FORMATION SUR LE MEMBRE SUPÉRIEUR</b>
Organisme	Mouvement santé réadaptation
Professeurs	Lucie Champoux, erg., Sylvie Charron, erg., Mary Ritchuk, erg., et Shrikant Chinchalkar
Dates et lieu	12 et 13 octobre 2001, Auberge Quilliams, Lac Brome
Coût	400 \$ plus taxes (incluant le matériel pour laboratoires, les pauses, les repas et la nuitée)
Renseignements	Tél. : 1 888 806-0198, téléc. : (450) 778-2697 ou courriel : jbedard@mouvementsante.com

<b>THÈME</b>	<b>LE SPINA-BIFIDA DANS TOUS SES ÉTATS...</b>
Organismes	Colloque de l'Association de spina-bifida et d'hydrocéphalie du Québec (ASBHQ) en partenariat avec la Région-Montréal, l'hôpital Shriners pour enfants et l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec
Dates et lieu	19 au 21 octobre 2001, Hôtel Gouverneur Place Dupuis, Montréal
Coût	200 \$
Renseignements	Nathalie Boëls, tél. : 1 800 567-1788 ou courriel : info@spina.qc.ca

<b>THÈME</b>	<b>LE TROUBLE DE PERSONNALITÉ LIMITE : COMPRENDRE POUR MIEUX INTERVENIR</b>
Conférencier	Sébastien Bouchard, psychologue, Clinique Le Faubourg Saint-Jean CHRQ
Coût	Intervenants : 139,95 \$, étudiants : 109,95 \$
Dates et lieux :	2 novembre 2001, Montréal • 19 novembre 2001, Rouyn-Noranda 7 décembre 2001, Hull • 18 janvier 2002, Chicoutimi
Renseignements	Tél. : (418) 648-6166 p. 334 ou courriel : sebastien_bouchard@ssss.gouv.qc.ca

<b>THÈME</b>	<b>ÉVALUATION ET TRAITEMENT DE L'ÉCRITURE CHEZ LES ENFANTS QUI PRÉSENTENT DES DIFFICULTÉS MOTRICES ET PERCEPTUELLES</b>
Dates et lieu	5 et 6 novembre 2001, Centre de formation Saint-Pierre, Montréal
<b>THÈME</b>	<b>MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT MULTISENSORIEL DE LA CALLIGRAPHIE DES LETTRES ABC BOUM!</b>
Date et lieu	7 novembre 2001, Centre de formation Saint-Pierre, Montréal
Conférencière	Natasha Rouleau, erg.
Renseignements	L'ergothérapie de la maison à l'école, tél. : (514) 337-8866 p. 3 ou téléc. : (514) 274-9222



Bienvenue  
aux nouveaux(les)  
diplômé(es)

*Firme spécialisée dans le placement de professionnels de la réadaptation, SERESPRO, avec sa vaste gamme de services, saura répondre tant aux aspirations du (de la) professionnel(le) qu'aux besoins de l'établissement de santé : dépannage, remplacements à moyen ou long terme, placement permanent, temps partiel ou temps plein, nous saurons répondre à vos attentes!*

#### LES PROFESSIONNEL(LES) RECHERCHÉ(ES) :

Ergothérapeutes, physiothérapeutes, ostéopathes, thérapeutes en réadaptation, diététistes et autres professionnels.

#### LES ÉTABLISSEMENTS CLIENTS :

Cliniques privées et de psychiatrie, C.L.S.C., Hôpitaux, C.H.S.L.D., Centres de jour, Centres de réadaptation.

#### LES AVANTAGES POUR LE (LA) PROFESSIONNEL(LE) :

- Rémunération très avantageuse
- Horaires souples et flexibles
- Expériences variées
- Support à vos objectifs de carrière
- Service entièrement gratuit

#### LES AVANTAGES POUR L'EMPLOYEUR :

- Diminuer les coûts
- Économie de temps
- Polyvalence et flexibilité
- Assurer la continuité des soins
- Personnel qualifié et compétent

*Pour de plus amples informations, contactez-nous!*

#### SERESPRO

5601, Bélanger bureau 411, Montréal, Québec, HIT 1G3  
Téléphone : (514) 256-5011 poste 273 ou 283  
Télécopieur : (514) 251-7244